



Chère consœur, Cher confrère,

A l'occasion de cette nouvelle année, Anne-Marie et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, santé, et de réussite dans l'accomplissement de tous vos projets professionnels comme personnels !

Au cours de l'année 2019 nous avons eu la satisfaction de mener à bien plusieurs dossiers : l'évolution de notre association en syndicat, l'obtention des conditions d'assouplissement pour l'enrôlement des mécaniciens, l'accroissement des relations avec la DAM et les différents DIRM.... mais également fait le constat d'un dysfonctionnement en raison de l'absence pour raison de santé d'Anne Marie, ainsi que du manque de disponibilité des membres du bureau.

Ainsi que nous l'avons évoqué ensemble, et c'était d'ailleurs la motivation de la transformation d'ARMAM en syndicat, une organisation plus rigoureuse doit être mise en place, et celle-ci ne doit plus dépendre essentiellement de Croisières Inter-Iles : ARMAM doit pouvoir gagner en autonomie afin de renforcer sa propre pérennité.

Notre syndicat serait ainsi organisé pour l'essentiel comme suit :

- Un pôle technique (informations juridiques et réglementaires, service de prise en compte des questions et réponses aux adhérents, interventions auprès des administrations...) serait confié au cabinet ADE Conseil, par deux juristes avocats (Vincent GAUTIER et Uguette PETILLON). Une boîte mail serait mise en place à cet égard, ainsi qu'un standard téléphonique qui transférerait les demandes par mail au cabinet. Une salle de réunion serait également mise à disposition d'ARMAM par le cabinet ADE Conseil.
- Un pôle secrétariat administratif et comptable serait confié à Anne-Marie, au travers d'une structure de type auto-entreprise, qui serait ainsi autonome à l'égard de Croisières Inter-Iles.
- Anne-Marie pourrait d'ailleurs, au travers de cette structure, prendre la responsabilité de Trésorière.

La communication entre les membres du bureau devrait être renforcée si possible, avec des répartitions de rôles et responsabilités mieux définies, ceci en vue de parvenir à une meilleure représentativité de notre syndicat à l'égard des administrations.

Lors de la prochaine assemblée générale, envisagée à La Rochelle le 20 mars 2020, cette organisation vous sera présentée plus en détail, et il sera procédé à l'élection du nouveau bureau. Pour mémoire il s'agira d'élire les membres suivants :

- Président,
- Vice-Présidents,
- Secrétaire,
- Trésorier.

Il serait bon pour l'avenir de notre syndicat que de jeunes armateurs ou armatrices prennent des responsabilités au sein du bureau. J'appelle donc toutes celles et ceux qui le souhaitent à nous transmettre leur candidature avant le 20 février 2020.

Enfin je vous précise que je serai présent du 04 au 06 février prochain au salon Euromaritime à Marseille et disponible pour rencontrer celles et ceux qui le souhaiteraient.

Bonne continuation, et au plaisir d'échanger prochainement !

Le Président,
Philippe COURCAUD